

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat en traduction (programme accéléré)
- 1.2 Unité responsable  
Département de traduction et des langues
- 1.3 Diplôme accordé  
B. Trad.
- 1.4 Durée du programme  
2 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
Moncton (2 ans)
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
1<sup>er</sup> juillet 2010

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)  
**S'adressant aux titulaires d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle, le programme vise à former des traductrices et traducteurs généralistes, assez souples pour s'adapter aux domaines de spécialisation à l'intérieur desquels elles ou ils seront appelés à travailler. Les étudiantes et étudiants seront ainsi initiés aux grands domaines de la traduction professionnelle (traduction administrative, commerciale, économique, technique et juridique) ainsi qu'à la profession connexe de terminologie.**
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)  
La formation en traduction fait appel à une gamme de stratégies d'enseignement qui varient selon la nature des cours et les objectifs visés. Les cours pratiques de traduction peuvent, par exemple, prendre la forme d'ateliers, alors que les cours plus théoriques peuvent comprendre des présentations magistrales, des exposés oraux, des discussions, etc. Les activités d'apprentissage, pour leur part, sont également variées : lectures et analyses de textes, dissertations, comptes rendus, travaux pratiques divers. S'ajoutent à cela les stages en milieu de travail et les stages en partenariat, qui demeurent facultatifs.
- 2.3 Conditions d'admission
- Condition " A "
  - Condition " B "
  - Condition " C "
  - Condition " D "
  - Autres exigences particulières (s'il y a lieu) : Les étudiantes et étudiants admis devront avoir obtenu un premier baccalauréat (autre qu'un baccalauréat en traduction) et faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et de l'anglais (examen d'admission du Département de traduction et des langues reconnaissant

que la candidate ou le candidat a atteint au moins le niveau du cours FRAN2501 en français et le niveau du cours ANGL1041 en anglais).

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion;  autres)

---



---



---



---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**Formation fondamentale**

*Discipline principale*

Cours obligatoires

TRAD2130	Initiation à la traduction	3
TRAD2410	Stylistique comparée I	3
TRAD2420	Interférences linguistiques	3
TRAD2510	Traduction générale I	3
TRAD2520	Traduction générale II	3
TRAD2535	Rédaction et traduction	3
TRAD3120	Documentation et terminologie	3
TRAD3130	Technologies et traduction	3
TRAD3410	Stylistique comparée II	3
TRAD3525	Traduction administrative	3
TRAD3560	Traduction économique	3
TRAD3620	Thème anglais	3
TRAD4210	Hist. et théories de la trad.	3
TRAD4525	Traduction technique	3
TRAD4570	Traduction juridique	3
TRAD4580	Traduction commerciale	3
TRAD4590	Pratique de la révision	<u>3</u>
		<b>51 cr.</b>

Cours à option

Choisir 2 cours (6 cr.) parmi les suivants :

TRAD3730	Traduction littéraire	3
TRAD3745	Atelier de réd./trad. I	3
TRAD3780	Traduction et interculturalité	3
TRAD4720	Terminologie et lexicographie	3
TRAD4730	Stage en partenariat	3
TRAD4750	Stage	3
TRAD4755	Atelier de réd./trad. II	3
TRAD4765	Atelier de réd./trad. III	3
TRAD4780	Travail dirigé	<u>3</u>
		<b>6 cr.</b>

**Total 57 cr.**

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

***Disciplines connexes***

<u>Cours à option</u>		<b>3 cr.</b>
<u>Choisir un cours parmi les suivants</u>		
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
ANGL2300	Introduction to Linguistics	3
<b>Total des disciplines connexes</b>		<b>3 cr.</b>
<b>TOTAL DE LA FORMATION FONDAMENTALE</b>		<b>60 CR.</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>60 CR.</b>

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route